



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

CONSEIL SUPERIEUR

Fonction.Publique.Territoriale

Le 2 juillet 2015

Note à M. Philippe LAURENT

Président du CSFPT

Objet : « *Livre Blanc de la Fonction Publique Territoriale* », enjeux et méthode de travail

Rappel des enjeux du Livre Blanc :

1 La contribution du CSFPT à l'avenir de la Fonction Publique territoriale, à un moment opportun dans l'histoire des collectivités

Lors de son investiture M. Philippe Laurent avait annoncé le projet du « *Livre Blanc de la Fonction Publique territoriale* », outil de diagnostic, état des lieux objectif et partagé de la fonction publique territoriale : ses forces, ses difficultés, ses points de tension, les réformes les plus urgentes à engager... Ces constats fourniraient une base aux réflexions futures et inscriraient le mandat dans un temps long, chose souvent difficile en matière de réformes administratives. Enfin, ce « *Livre blanc* » serait porté à la connaissance des autorités concernées et permettrait d'anticiper certaines réformes nécessaires dans un cadre cohérent.

Son annonce suscite déjà l'intérêt du Gouvernement qui l'évoque dans le cadre de la préparation de l'accord sur l'avenir de la Fonction Publique.

Ce projet naît à un moment privilégié : renouvellement du mandat du Président du CSFPT, début des mandats des trois catégories de collectivités et des EPCI.

Il s'agit de donner un cadre global, une cohérence aux travaux du CSFPT depuis 10 ans au travers de ses Formations spécialisées et d'identifier **quelques axes prioritaires d'évolution, partagés entre élus et syndicats, témoignant d'un dialogue social abouti.**

2 Dans un contexte mouvant et incertain

De fait, le contexte institutionnel territorial préoccupe employeurs et agents: incertitude structurelle, incertitudes sur les compétences, incertitude financière.

De nombreuses réformes se succèdent sans discontinuer depuis plusieurs années (2010), mettant élus locaux et agents dans une position d'attente chronique. A cela s'ajoutent les contraintes financières qui ne seront pas sans effet sur les recrutements, la gestion des personnels et l'organisation des services.

Les élus seront donc confrontés à des choix précis, l'évolution de la masse salariale en est un.

Par ailleurs, la fonction publique territoriale est elle-même prise dans un cadre en pleine évolution : situation des agents dans les restructurations territoriales, évolution des concours, situation des agents non-titulaires, droits sociaux des personnels, autant de questions qui touchent à la fois la gestion globale des collectivités et la vie quotidienne des agents.

Quelques axes de réflexion émergent déjà :

- **Quel avenir pour le statut de la FPT** dans un schéma budgétaire en baisse structurelle et probablement irréversible?
- **FPT, réformes territoriales et « plasticité » des périmètres**: quels sont les impacts des réformes territoriales pour les agents territoriaux, quels traitements des agents selon les territoires et les catégories de collectivités ou d'EPCI ?
- **FPT et évolution des autres versants de la fonction publique** : Quelles convergences ? Quelles spécificités ? Quelle « comparabilité » ? Quelles passerelles ? Quelle dimension de la fonction publique française dans le cadre européen ?

3 Méthode et calendrier des travaux

Les travaux du « *Livre Blanc de la FPT* » se dérouleront en plusieurs phases :

- Juillet-août 2015

Un bilan des travaux du CSFPT (rapports en autosaisine) et d'autres rapports sur la Fonction Publique (Pécheur, de l'Iga sur les centres de gestion ...) permettra de faire émerger des axes de réflexion prioritaires.

- **Septembre 2015**

A l'issue des travaux de synthèse, les membres du CSFPT **effectueront une sélection des thèmes retenus.**

- **Octobre-novembre 2015**

S'ouvrira alors une série d'auditions **des acteurs du monde territorial** : FNCDG, Associations d'élus, CNFPT, grands témoins, experts (sur le modèle de la préparation du rapport sur l'apprentissage).

- **Décembre 2015** : rédaction du « *Livre Blanc de la FPT* »

- **Janvier-février 2016** : présentation du « *Livre Blanc de la FPT* » à l'Assemblée Plénière du CSFPT.

Le CSFPT a développé un savoir-faire dans l'élaboration de ses rapports, discutés au sein d'une formation spécialisée mais également en « inter formations spécialisées », méthode adoptée pour le **rapport sur la précarité des agents territoriaux (2010)**.

La FS1 et la FS5 se sont déjà réunies le 29 juin 2015 pour présenter la méthode de travail dans leurs domaines respectifs d'attribution : observation de la décentralisation et études statistiques (FS1), problématiques inter-fonctions publiques, questions européennes (FS 5).

Les autres formations spécialisées se saisiront des thèmes retenus dans leur domaine respectif de compétences.